

L'agro-industriel Pamol, engagé dans la construction d'une nouvelle huilerie

L'information a été rendue publique par la CTR, entendez, Commission de réhabilitation des établissements publics et parapublics du Cameroun. Selon cette dernière, l'agro-industriel basé dans le Sud-Ouest envisage de construire une huilerie à hauteur d'un montant de 8 milliards de FCFA pour tenir son contrat-plan avec l'Etat du Cameroun.

C'est au savoir-faire malaisien qu'il a été fait appel pour mener à bien ce projet ambitieux. Les travaux sont déjà lancés depuis janvier 2019 et devraient être livrés en 2021. La somme de 3,87 milliards FCFA a été virée par le CTR dans les comptes de la Pamol, afin que cette oeuvre connaisse une évolution sereine.

Un passage 15000 à 28000 tonnes est l'augmentation de la production annuelle attendue d'ici 2022 avec la construction de cette usine. Sans doute cette augmentation de capacité va contribuer à améliorer la situation financière et économique de l'entreprise.

Nous nous rappelons que durant toute l'année 2018 Pamol n'a pas pu mener ses activités en raison de l'insécurité née de la crise socio-politique dans les régions du nord ouest et du sud ouest, et qui a contraint l'abandon des plantations, ce qui a provoqué un effondrement de son chiffre d'affaire de 7,2 milliards à 1,32 milliards entre 2017 et 2018. Cette action pourrait donc constituer pour elle une véritable occasion de relance de ses activités.

Analyse du journal des projets du Cameroun pour l'exercice 2019

Le cabinet de conseils en stratégie et management IMS a réalisée une étude analytique sur le journal des projets de la république du Cameroun pour l'exercice de 2019. A l'issue de cette dernière il a pu dresser un rapport sur lequel on peut apprécier des statistiques sur la répartition des projets par région, par département, etc., les budgets alloués par secteur d'activité etc. On peut par exemple y voir que 71,72% des projets seront gérés au niveau régional contre 28,28% au niveau central, le secteur du bâtiment s'en sort avec la plus grande enveloppe budgétaire, etc.

[Télécharger la synthèse du rapport de l'étude](#)

PLANTATIONS D'HUILE DE PALME: Le groupe Bolloré assigné en justice en France

L'actionnaire de la Socapalm doit comparaître à Nanterre pour non-respect de ses engagements vis-à-vis des employés et des populations riveraines des plantations d'huile de palme du Cameroun

Dix organisations non gouvernementales (ong) dont Sherpa syndicats de défense des droits des travailleurs, ont assigné l'entreprise Bolloré en justice pour obtenir l'application des mesures améliorant les conditions de vie des travailleurs et riverains des plantations d'huile de palme du pays, gérées par la société camerounaise de palmeraies (Socapalm). Le communiqué est publié lundi 27 mai, sur le site en ligne de l'Ong Sherpa, d'ailleurs plaignante au même titre que les neuf autres associations et syndicats camerounais, français, suisse et belges qui saisissent le Tribunal de grande instance (Tgi) de Nanterre pour demander la mise en œuvre d'un «plan d'action» conclu en 2013. Il s'agit notamment des organisations internationales React ; Grain ; Fian-Belgium ; Pain pour le prochain.

Au niveau national, l'on note le Synaparcam ; Foder ; Snjp ; l'Amicale des riverains d'Edéa et le syndicat Satam. Toutes ces organisations sont réunies pour le même objectif. «Nous demandons au juge français de forcer le groupe Bolloré à exécuter ses engagements pris en 2013 envers les communautés riveraines et les travailleurs des plantations de la Socapalm, entreprise d'exploitation d'huile de palme au Cameroun directement liée au groupe», détaille le communiqué.

En effet, apprend-on, sous la pression de l'Ong Sherpa en 2013, l'entreprise Bolloré avait accepté de mettre en place une série de mesures visant à combattre les pollutions inhérentes à l'exploitation des plantations, mais aussi améliorer la vie des travailleurs. Lesquels se plaignent de mauvaises conditions de travail, de violences commises par l'entreprise de sécurité engagée par la société, ainsi que de nombreux problèmes sociaux et fonciers. L'Ong révèle que c'est à l'issue de plusieurs mois de médiation qu'ils se sont accordés avec le groupe Bolloré sur la mise en place au Cameroun, d'un plan d'action pour remédier aux problèmes suscités. Malheureusement «le plan a connu un début d'application en 2014 avant d'être abandonné quelques mois

plus tard», peut-on lire sur le site.

Rappel. C'est en 2010 que débute l'affaire au moment où Sherpa ainsi que trois autres Ong ont recours à l'Organisation de coopération et de développement économique (Ocde) au sujet des activités de la Socapalm. Les Ong dénonçaient l'impact social et environnemental de l'exploitation de l'huile de palme par des filiales du groupe Bolloré, Socapalm et Socfin, au Cameroun. Désormais, la charge incombe au Tgi de Nanterre qui devra déterminer si le groupe Bolloré a tenu ses engagements envers les populations et leurs Ong partenaires, le cas échéant, l'y contraindre.

Source: Journal infoMatin, édition du 04 mai 2019

La ville de Douala recevra 128 milliards dans le cadre du Pdvir

L'État camerounais et la Banque mondiale veulent octroyer une enveloppe de 128, 884 milliards de Fcfa pour la construction d'infrastructures routières dans la capitale économique. L'information a été rendue publique ce dimanche 02 juin par la communauté urbaine de Douala (Cud). L'initiative intervient dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de développement des villes inclusives et résilientes (Pdvir). Lors d'une descente sur le terrain, Fritz Ntone Ntone, délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Douala a déclaré face aux médias que ledit projet vise notamment «à améliorer la circulation dans la capitale économique».

En effet, cette ville est très réputée pour les embouteillages rencontrés dans presque tous les grands axes. Un phénomène qui constitue un frein à la mobilité urbaine. En plus de doter la ville de nouvelles routes, Fritz Ntone Ntone ajoute que le projet pdvir permettra également «L'aménagement des drains et d'autres projets bénéficiant directement aux populations, dans l'optique d'améliorer la circulation des biens et celle des personnes». Le projet. Lors de sa récente visite au Cameroun, la directrice des opérations de la Banque mondiale Elisabeth Huybens a évoqué l'amélioration du cadre de vie des populations urbaines et rurales. Elle a surtout affirmé que la banque mondiale était prête à mettre en œuvre lepdvir. Aux dires de Célestine Ketcha Courtes, ministre de l'Habitat et du développement urbain (Mindhu), l'opérationnalisation de ce projet de mobilité urbaine sera assurée par la communauté urbaine de Douala. Aussi, «La contribution de la banque mondiale devrait permettre à la phase de préparation de connaitre une progression certaine».

Source: Journal InfoMatin, édition du 04 Mai 2019

Incendi de la SONARA: les assurances du gouvernement sur la stabilité des approvisionnements du marché et du prix à la pompe

Dans la nuit du 2 au 3 juin 2019, le gouvernement camerounais

a organisé une conférence de presse pour rassurer le grand public sur la poursuite sereine des approvisionnements du pays en produits pétroliers, ainsi que sur le maintien des prix actuellement pratiqués à la pompe.

après l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 31 mai 2019 dans les locaux de la Société nationale de raffinage (Sonara), induisant l'arrêt des activités au sein de l'unique raffinerie du pétrole brut du Cameroun.

Selon le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, en dépit de cet incident, le gouvernement poursuivra sa politique de subvention des prix des produits pétroliers à la pompe, afin de maintenir inchangés les prix aux consommateurs. Ceci malgré les fluctuations des cours sur le marché international, à partir duquel le Cameroun s'approvisionne en pétrole brut raffiné à la Sonara. Revenant sur les circonstances ayant conduit à l'arrêt des activités de raffinage à la Sonara, le ministre de l'Eau et

de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a rappelé que cette décision est consécutive à une explosion survenue sur la chaîne de raffinage dans la nuit du 31 mai 2019. À en croire ce membre du gouvernement, cette explosion a consumé quatre des 13 unités de raffinage de la Sonara, ce qui a conduit à l'arrêt des activités sur cette chaîne. Selon Gaston Eloundou Essomba, en l'état actuel de

l'évaluation des dégâts, les travaux de réhabilitation devraient durer au moins 10 mois. Pendant ce temps, a-t-il précisé, le marché continuera à être approvisionné grâce aux importations. L'arrivée des premiers tankers est d'ailleurs prévue cette semaine, a-t-il révélé. Pour rappel, a souligné le ministre de l'Eau et de l'Énergie, en 2018 la Sonara a été en arrêt prolongé sur une période de 8 mois, pour les besoins de connexion des nouveaux équipements à l'ancienne raffinerie. Cet arrêt n'avait eu aucune incidence ni sur les prix à la pompe ni sur l'approvisionnement du marché en produits pétroliers raffinés.

Budget 2019 du Cameroun: Comment expliquer l'augmentation?

De l'avis des experts, les différentes crises qui secouent le Cameroun seraient l'une des raisons fondamentales.

Le président de la république a pris le 29 Mai 2019, une ordonnance modifiant et complétant certaines dispositions de la loi de finances 2019. À la lecture du texte présidentiel, on observe une hausse du budget de 361,5 milliards de FCFA, passant ainsi de 4850,5 milliards à 5212 milliards de FCFA. Pour Cyril Edou Alo'o, Directeur Général du budget au ministère des Finances, cette augmentation a une justification économique. « La résilience de notre économie nous a permis de constater qu'en fin d'année 2018, nous avons enregistré des recouvrements des recettes beaucoup plus importants que ce nous avons projeté au moment d'élaborer le projet de loi pour l'exercice 2019 », déclare-t-il. Pour lui, c'est une performance réalisée grâce au travail des administrations d'assiette à travers les réformes et les campagnes de recouvrement.

Toutefois, étant donné que les projections de croissance n'ont pas été revues à la hausse, le budget 2019 révisé devrait entraîner une légère hausse de la pression fiscale. Aux dires des experts, la pression fiscale au Cameroun est nécessaire, dans la mesure où ce sont les mêmes qui paient. « C'est

l'administration fiscale qui doit déterminer qui va en faire les frais. La pression fiscale dont il est question ici est l'augmentation de l'assiette fiscale. Il y a beaucoup de contribuables qui ne paient pas du fait de la mauvaise performance de l'administration fiscale, son incapacité à faire payer tous les contribuables

», explique un expert en économie. Selon le Fonds monétaire international (FMI), cet ajustement budgétaire vise « à tenir compte de la hausse des recettes attendues » et « à incorporer pleinement les besoins de dépenses liées aux prochaines élections et aux subventions aux carburants, tout en maintenant le déficit global à 2 % du PIB ». « Le budget révisé prévoit aussi l'accélération de la mise en œuvre des projets d'investissement financés sur ressources extérieures qui sont en cours sur la base d'un plan de décaissement », indique le FMI dans le communiqué qui sanctionne, début mai, la 4e revue du programme triennal que le Cameroun a conclu avec l'institution de Bretton Woods en juin 2017.

Source: Journal Emergence, édition du 4 juin 2019

Économie numérique: La CNPS fait recours au paiement mobile

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) a signé le 22 mai à Yaoundé avec l'opérateur de téléphonie mobile Orange Cameroun, une convention de partenariat. Celle-ci vise à faciliter le paiement des cotisations sociales, des allocations familiales ainsi que

la souscription des employeurs et assurés volontaires à travers le mobile money. À en croire Alain Noël Olivier Mekulu Mvondo Akame, directeur général de la Cnps, c'est une nouvelle donne pour les assurés sociaux de la caisse qui «n'auront plus à attendre les fameux bordereaux de paiement».

Cette convention constitue la suite du processus d'expérimentation du mobile money par la Cnps enclenché depuis mars 2018 avec une autre compagnie de téléphonie mobile. C'est pour ainsi dire que l'initiative va en droite ligne avec l'engagement de l'organisme public en charge de la prévoyance sociale au Cameroun de digitaliser les services qu'il offre aux personnes qui lui sont affiliées.

En effet, l'on constate que ces dernières années, la Cnps pour se moderniser, fait recours aux applications et dispose désormais d'un site internet officiel. Ce dernier facilite par exemple la déclaration des salaires à travers la «télé-déclaration» mise en œuvre depuis 2010. Il permet aussi aux usagers de la Caisse nationale de faire leurs préimmatriculations, leurs dénonciations ou de consulter leurs différents comptes cotisants ou ceux des entreprises. Depuis 2008, ce processus de modernisation des services a permis à la Caisse nationale de prévoyance sociale d'économiser 4,5 milliards de Fcfa, a-t-on appris de son site officiel.

Source: Journal infoMatin, édition du 28 mai 2019

Créances: Le Cameroun devra mobiliser plus de 137

milliards de FCFA, au 2e trimestre 2019, pour respecter ses engagements

Entre avril et juin 2019, le Trésor public camerounais devra sécuriser une enveloppe globale de 137,69 milliards de FCFA, pour pouvoir honorer ses engagements vis-à-vis des créanciers et autres organismes étatiques, révèle la direction générale du Trésor du ministère des Finances.

permettra de rembourser 50 milliards de FCFA pour cinq bons du Trésor assimilables (BTA) arrivés à échéance, apprend-on. Dans le même temps, il est question de constituer des provisions pour un montant global de 87,69 milliards de FCFA. Cette enveloppe servira, souligne la direction générale du Trésor, au remboursement des annuités des trois emprunts obligataires et de l'eurobond en cours, soit une provision mensuelle de 13,23 milliards de FCFA ; et au renflouement des comptes séquestres TVA, Fonds routier et Feicom (48 milliards de FCFA au total, soit 16 milliards mensuellement).

Commande publique: 334 entreprises suspendues pour une durée de 2 ans

Le ministre des Marchés publics, Ibrahim Talba Malla, vient de rendre public un communiqué suspendant 334 entreprises de la commande publique, pour une durée de 2 ans. Cette suspension,

précise ce membre du gouvernement, vaut également pour les activités de co-traitance ou de sous-traitance relative aux contrats publics.

Cette décision, explique Ibrahim Talba Malla, fait suite à l'abandon des chantiers et contrats confiés à ces 334 entreprises et prestataires, au cours des exercices budgétaires 2014, 2015, 2016 et 2018. Tous ces contrats ont d'ailleurs été résiliés dans la foulée.

Selon les experts, cette mesure qui n'est pas nouvelle dans le pays est généralement inopérante. En effet, avec les facilités existantes dans le domaine de la création des entreprises, il suffit pour les entreprises suspendues de changer de dénomination, tout en conservant les mêmes dirigeants, pour être de nouveau éligible à la commande publique.

Sources: Journal Émergence, édition du 27 Mai 2019

Grandes entreprises: Dès le 1er juin 2019, le contentieux fiscal pourra être géré en ligne

Plus besoin pour les grandes entreprises du portefeuille de la direction générale des Impôts (DGI) du Cameroun, de se déplacer pour gérer un contentieux fiscal.

nal et d'une connexion internet, d'introduire sur la plateforme de la DGI sa demande de sursis de paiement, pour

que la procédure de recouvrement soit bloquée. Une attestation de non-redevance sera alors transmise à l'auteur de la demande sous 24 heures, par voie électronique. Selon la DGI, cette procédure, lorsqu'elle est manuelle, prend au minimum 15 jours. Sa dématérialisation permettra donc aussi bien au contribuable qu'à l'administration fiscale de gagner du temps.

Cette nouveauté, qui rend aussi possible le traitement en ligne des réclamations contentieuses et gracieuses se limite pour l'instant aux grandes entreprises dans le cadre d'une phase pilote. Elle sera plus tard étendue aux autres entreprises, selon le ministère des Finances. Cette institution soutient par ailleurs que cette réforme participe de l'amélioration du climat des affaires.

Source: Journal Emergence, édition du 27 Mai 2019